

Élie, Marie-Christyne (2014). **Monographie du centre de ressources périnatales Ressources-Naissances**. Québec, Université Laval. Cahiers de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique n° EE1407.

Résumé

La production de la monographie s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste intitulée *D'un regard sur la vulnérabilité périnatale à une évaluation des services de « relevailles » offerts par les centres de ressources périnatales (CRP) du Québec*, effectuée au Centre de recherche du CHU de Québec, en collaboration avec le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec. Elle apporte aux travaux de la Chaire Marcelle-Mallet un regard sur l'engagement volontaire des personnes dans le domaine de la santé. La monographie décrit le CRP Ressources-Naissances créé en 1984 sous le nom de Mère-Contact. En 1999, il prend le nom actuel, devient un CRP et intègre un volet d'économie sociale à sa mission. Ressources-Naissances dessert la population de Lévis où il a élu domicile, dans la région de Chaudière-Appalaches. L'histoire de la ville et les caractéristiques de la population et du territoire y sont décrites à l'aide de plusieurs données.

La mission de l'organisme consiste à offrir des services et des activités éducatives à tous les parents durant la grossesse et jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge d'un an. Ses objectifs sont d'offrir du soutien aux parents, de les accompagner dans leur expérience parentale, de favoriser l'entraide et la solidarité entre les familles de même que d'harmoniser ses services avec ceux d'autres organismes en périnatalité de la région. L'organisme privilégie l'allaitement maternel et fait la promotion de la participation des pères aux activités. Le service des Relevailles permet d'assurer des services adaptés aux besoins.

L'auteure décrit brièvement le contexte qui prévaut aux 19^e et 20^e siècles et qui conduit à l'émergence des CRP. Les principaux éléments sont : le phénomène de l'industrialisation et la perte des solidarités familiales ; la mortalité infantile et le suivi postnatal par des organismes ; la médicalisation des naissances ; les orientations mises de l'avant dans les politiques périnatales ; la mise sur pied de services dans le réseau de la santé ; la création d'organismes communautaires venant pallier les besoins non comblés en périnatalité ; le virage ambulatoire entraînant une augmentation de la demande et de l'offre de services en périnatalité ; l'investissement de l'État québécois dans l'économie sociale et l'implantation de CRP.

Dès le départ, les promotrices poursuivent l'objectif de soutenir les mères qui viennent d'accoucher et qui sont souvent isolées. Ressources-Naissances reçoit rapidement l'appui de plusieurs organismes publics et privés sous différentes formes. Au début, il offre un soutien téléphonique et des visites amicales à domicile aux nouvelles mères. Au cours des années 1990, le financement qu'on lui octroie lui permet de diversifier ses services, d'intensifier les collaborations avec les acteurs locaux et de s'installer dans des locaux adéquats pour tenir ses activités. Il connaît un virage important en 1997 avec la création de nouveaux programmes de subventions et le renouvellement de subventions de longue durée : le développement de projets pour les enfants dans le cadre du programme PACE ; l'offre de services postnataux en action concertée ;

l'intégration du soutien prénatal à sa programmation ; et l'accès du service d'aide familiale à toutes les familles. En 1999, il devient une entreprise d'économie sociale en périnatalité avec une offre de services plus diversifiée visant à inclure davantage les pères.

Aujourd'hui, il reçoit une subvention gouvernementale pour sa mission globale. Il œuvre en partenariat avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, collabore avec des organismes communautaires de la région sur une base régulière ou ponctuelle et est membre de plusieurs organismes locaux et régionaux et d'associations provinciales. Les familles peuvent profiter de plusieurs services. L'assistance périnatale à domicile est dispensée jusqu'au premier anniversaire de l'enfant. La tarification est établie selon le revenu de la famille, son statut et le nombre d'enfants, mais les familles inscrites au programme PACE le reçoivent gratuitement. Le programme d'activités comprend également une diversité de services et d'activités favorisant un suivi après l'accouchement à des fins préventives, la transmission d'informations et de connaissances, l'accompagnement, l'échange, l'entraide et la socialisation.

Sur le plan de l'organisation, on retrouve la directrice générale et 13 employées salariées (toutes des femmes) dont 5 à temps plein en 2011-2012. Ce sont des intervenantes communautaires, des conseillères et des assistantes périnatales qui ont accès à des séances de formation et de perfectionnement. Comme autres acteurs, il y a des stagiaires de différents champs d'études. Du point de vue de l'organisme, c'est un moyen d'assurer la relève et de sensibiliser aux enjeux concernant les services en périnatalité. De plus, de 35 à 45 bénévoles apportent une contribution essentielle évaluée à près de 53 000 \$ sur une période de cinq ans. L'organisme leur offre un encadrement et l'accès à des activités de ressourcement et de formation. Lors du recrutement d'un bénévole, on effectue une vérification de ses références personnelles et professionnelles et de ses antécédents judiciaires. En ce qui concerne les usagers, on dénombre environ 700 familles, mais leur nombre décroît d'année en année. Celles-ci utilisent toutefois un plus grand nombre de services. Les pères sont plus présents dans les activités périnatales et moins dans l'ensemble. La situation financière de l'organisme indique un budget déficitaire au cours des quatre dernières années. Ses sources de financement sont diversifiées (subventions des gouvernements provincial et fédéral, Centraide, tarification des services, revenus d'autofinancement, dons), mais ses revenus ont néanmoins diminué au cours des deux dernières années.

Sur le plan institutionnel, l'organisme comprend plus de 500 membres. Ce sont des familles utilisatrices (actuelles ou anciennes), des employées et des bénévoles qui doivent déboursier une cotisation symbolique et qui profitent de privilèges. Au regard du pouvoir formel, l'assemblée générale annuelle (AG) des membres est souveraine et élit le CA, à l'exception de deux membres qui sont élus par cooptation par ce dernier. Le CA a un pouvoir décisionnel conformément à ses fonctions et responsabilités. Il privilégie une prise de décision par consensus, dans un esprit de coopération et de solidarité souhaité par l'organisme. La directrice générale a également un pouvoir en vertu de ses fonctions et responsabilités. Pour leur part, le personnel salarié, les bénévoles et les usagers peuvent l'exercer en regard de leur statut de membre et par l'intermédiaire de pratiques de nature participative et

consultative. Des règles juridiques et législatives internes et externes encadrent les pratiques de l'organisation quant au fonctionnement des instances décisionnelles, aux conditions de travail et aux obligations à respecter dans le cadre des programmes de financement public. Par ailleurs, le Régime québécois d'assurance parentale a un impact positif sur la disponibilité des parents comme usagers des services.

L'auteure relève deux défis auxquels est confronté l'organisme. Le premier est la faible participation des pères aux activités et la diminution du nombre de familles utilisatrices, ce qui soulève des questions sur la manière de stimuler leur implication et sur les conséquences possibles d'une diminution de la clientèle, si elle persiste. Le second consiste en la faible participation des membres aux AG (18 membres présents à l'AG de 2011-2012), qui devrait amener l'organisme à réfléchir sur le type de relations à maintenir avec ses membres. Selon l'auteure, les perspectives d'avenir de Ressources-Naissances sont favorables puisque l'organisme a montré sa capacité à s'adapter au contexte caractérisant la prestation des services en périnatalité et aux besoins des familles. Par ailleurs, il peut s'appuyer sur son personnel, ses bénévoles et les familles utilisatrices, qui ont développé un sentiment d'appartenance, et il s'est créé un réseau de partenaires et de collaborateurs. Finalement, il est bien implanté dans la région et dans le cœur des familles.